



**2023/2157(DEC)**

24.1.2024

## **AVIS**

de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

à l'intention de la commission du contrôle budgétaire

concernant la décharge sur l'exécution du budget de l'Observatoire européen  
des drogues et des toxicomanies pour l'exercice 2022  
(2023/2157(DEC))

Rapporteur pour avis: Tomáš Zdechovský

PA\_NonLeg

## SUGGESTIONS

La commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures invite la commission du contrôle budgétaire, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. se félicite que la Cour des comptes (ci-après la «Cour») ait déclaré que les opérations sous-jacentes aux comptes annuels de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (ci-après l'«Observatoire») pour l'exercice 2022 sont légales et régulières dans tous leurs aspects significatifs; constate que, selon le rapport annuel de la Cour relatif aux agences de l'Union européenne pour l'exercice 2022, son budget se montait à 26 millions d'EUR en 2022, ce qui représente une augmentation de 4 % par rapport à 2021 (25 millions d'EUR), pour des effectifs inchangés, conformément à la décision de l'autorité budgétaire pertinente;
2. se félicite que des mesures correctives appropriées aient été prises afin de tenir compte des observations formulées par la Cour pour les exercices précédents; se félicite de la publication phare annuelle, du rapport européen 2022 sur les drogues, du bulletin statistique 2022 et de la valeur ajoutée du système d'alerte précoce de l'UE sur les nouvelles substances psychoactives géré par l'Observatoire, lequel système était, en 2022, en activité depuis 25 ans; salue la parution de 69 publications, dont sept mini-guides et trois encadrés «Éclairage» dans le cadre du rapport phare de l'Observatoire intitulé «Réponses sociales et sanitaires aux problèmes liés à la drogue: guide européen»; se félicite de l'organisation de la quatrième conférence européenne sur les comportements addictifs et les dépendances, organisée conjointement par l'Observatoire et ses partenaires; encourage l'Observatoire à poursuivre ses activités de partage des connaissances;
3. salue les activités de formation dans le domaine des drogues, auxquelles ont participé 609 professionnels des services répressifs de l'Union ainsi que des partenaires des projets de coopération technique, organisées par l'Observatoire en coopération avec l'Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL); se félicite que près de 950 professionnels actifs dans le domaine des drogues, y compris des agents des services répressifs et des décideurs politiques, aient suivi une formation de l'Observatoire au cours de l'année 2022, tandis qu'environ 1 200 professionnels actifs dans ce même domaine ont assisté aux sept séminaires en ligne organisés par l'Observatoire; souligne le rôle important que joue l'Observatoire en fournissant aux décideurs politiques et aux praticiens des analyses et des informations fondées sur la santé publique concernant les drogues et les toxicomanies;
4. salue les efforts déployés sans relâche par l'Observatoire pour souligner les aspects sociaux et l'impact sociétal des drogues, promouvoir des politiques de réinsertion sociale des toxicomanes et aborder le thème des drogues dans une perspective pluridisciplinaire; estime qu'il est essentiel de continuer à sensibiliser à l'importance de la prévention et d'une approche novatrice fondée sur la santé mentale dans le cadre des politiques en matière de drogue;
5. rappelle que les travaux de l'Observatoire reposent sur une capacité stratégique d'évaluation des menaces pour la santé et la sécurité, fondée sur des données probantes,

visant à identifier à un stade précoce de nouvelles évolutions du phénomène de la drogue susceptibles d'avoir des répercussions négatives sur la santé, les questions sociales, la sûreté ou la sécurité dans l'Union; rappelle que l'évaluation du risque sanitaire devrait également figurer dans les travaux de l'Observatoire;

6. se félicite des progrès réalisés par l'Observatoire sur l'analyse approfondie consacrée aux marchés des drogues dans l'Union, réalisée en collaboration avec Europol, avec des modules sur des drogues spécifiques publiés tout au long de l'année 2022 et d'autres prévus en 2023; se félicite des travaux menés en 2022 sur l'amélioration de la qualité et de la disponibilité des données de base sur l'approvisionnement, en collaboration avec les guichets nationaux Reitox et Europol; se félicite que l'Observatoire ait réalisé l'ensemble de ses tâches sur le cannabis, la cocaïne et l'héroïne dans le cadre des plans d'action opérationnels de la plateforme pluridisciplinaire contre les menaces criminelles; rappelle qu'il a été montré que le trafic de drogue représentait une source majeure de profit et une voie de recrutement pour la criminalité organisée et le terrorisme, et souligne la contribution de l'Observatoire en faveur d'une Europe plus sûre;
7. se félicite de la création de la page EMCDDA 4 Ukraine, qui contient des ressources destinées aux professionnels travaillant dans le domaine des drogues en Europe afin de les aider à soutenir les personnes déplacées en provenance d'Ukraine;
8. se félicite de la poursuite de la coopération au niveau régional entre l'Observatoire et les pays partenaires relevant de la politique européenne de voisinage, dans le cadre du projet d'assistance technique EU4MD, ainsi que de la mise en œuvre en cours du projet bilatéral EMCDDA 4 GE avec la Géorgie; se félicite de la création d'un partenariat officiel dans le cadre du programme de coopération entre l'Amérique latine, les Caraïbes et l'Union européenne dans le domaine des politiques de lutte contre les drogues;
9. se félicite de la coopération de l'Observatoire avec d'autres agences et de sa contribution au réseau des agences JAI; se félicite de la coopération continue de l'Observatoire avec les agences nationales de lutte contre la drogue, les pays tiers et les organisations internationales telles que l'ONUDDC et l'OMS.

**ANNEXE: LISTE DES ENTITÉS OU PERSONNES  
AYANT APPORTÉ LEUR CONTRIBUTION AU RAPPORTEUR POUR AVIS**

Le rapporteur pour avis déclare, sous sa responsabilité exclusive, n'avoir reçu aucune contribution d'une entité ou personne devant être indiquée dans la présente annexe en vertu de l'article 8 de l'annexe I du règlement intérieur.

**INFORMATIONS SUR L'ADOPTION  
PAR LA COMMISSION SAISIE POUR AVIS**

|   |  |
|---|--|
| <b>Date de l'adoption</b>   | 23.1.2024  |
| <b>Résultat du vote final</b>   | + : 52<br>- : 1<br>0 : 3   |
| <b>Membres présents au moment du vote final</b>                       | Magdalena Adamowicz, Abir Al-Sahlani, Katarina Barley, Pietro Bartolo, Theresa Bielowski, Patrick Breyer, Saskia Bricmont, Jorge Buxadé Villalba, Damien Carême, Patricia Chagnon, Lena Düpont, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Cornelia Ernst, Laura Ferrara, Nicolaus Fest, Maria Grapini, Sylvie Guillaume, Andrzej Halicki, Evin Incir, Sophia in 't Veld, Patryk Jaki, Marina Kaljurand, Assita Kanko, Łukasz Kohut, Moritz Körner, Alice Kuhnke, Jeroen Lenaers, Juan Fernando López Aguilar, Erik Marquardt, Javier Moreno Sánchez, Maite Pagazaurtundúa, Diana Riba i Giner, Isabel Santos, Birgit Sippel, Vincenzo Sofo, Tineke Strik, Jana Toom, Milan Uhrík, Tom Vandendriessche, Elissavet Vozemberg-Vrionidi, Javier Zarzalejos |
| <b>Suppléants présents au moment du vote final</b>                    | Cyrus Engerer, José Gusmão, Beata Kempa, Leopoldo López Gil, Janina Ochojska, Anne-Sophie Pelletier, Bergur Løkke Rasmussen, Róza Thun und Hohenstein, Maria Walsh, Tomáš Zdechovský   |
| <b>Suppléants (art. 209, par. 7) présents au moment du vote final</b> | Andrus Ansip, Hildegard Bentele, Maria da Graça Carvalho, Marisa Matias, Caroline Nagtegaal  |

## VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL EN COMMISSION SAISIE POUR AVIS

| 52        | +  |
|-----------|--|
| ECR       | Jorge Buxadé Villalba, Patryk Jaki, Assita Kanko, Beata Kempa, Vincenzo Sofo   |
| NI        | Laura Ferrara  |
| PPE       | Magdalena Adamowicz, Hildegard Bentele, Maria da Graça Carvalho, Lena Düpont, Andrzej Halicki, Jeroen Lenaers, Leopoldo López Gil, Janina Ochojska, Elissavet Vozemberg-Vrionidi, Maria Walsh, Javier Zarzalejos, Tomáš Zdechovský |
| Renew     | Abir Al-Sahlani, Andrus Ansip, Lucia Ďuriš Nicholsonová, Sophia in 't Veld, Moritz Körner, Caroline Nagtegaal, Maite Pagazaurtundúa, Bergur Løkke Rasmussen, Róza Thun und Hohenstein, Jana Toom                                   |
| S&D       | Katarina Barley, Pietro Bartolo, Theresa Bielowski, Cyrus Engerer, Maria Grapini, Sylvie Guillaume, Evin Incir, Marina Kaljurand, Łukasz Kohut, Juan Fernando López Aguilar, Javier Moreno Sánchez, Isabel Santos, Birgit Sippel   |
| The Left  | Cornelia Ernst, José Gusmão, Marisa Matias, Anne-Sophie Pelletier  |
| Verts/ALE | Patrick Breyer, Saskia Briemont, Damien Carême, Alice Kuhnke, Erik Marquardt, Diana Riba i Giner, Tineke Strik   |

| 1  | -           |
|----|-------------|
| NI | Milan Uhrík |

| 3  | 0  |
|----|--|
| ID | Patricia Chagnon, Nicolaus Fest, Tom Vandendriessche |

Légende des signes utilisés:

+ : pour

- : contre

0 : abstention